



Médias

Identifier les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle

Le potentiel et les limites de l'IA dans les médias et le secteur culturel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation Les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle permet de:

- Cerner les implications juridiques de l'intervention de l'intelligence artificielle dans le processus créatif.
- Étudier la question du statut juridique applicable aux créations issues de l'intelligence artificielle au regard notamment des droits de propriété intellectuelle.
- Mesurer les risques juridiques à la lumière du droit, des procédures applicables, des juridictions potentiellement compétentes.

Publics concernés

Toute personne désireuse d'approfondir ses compétences juridiques et les mettre en pratique.

Pré-requis

- Aucun.

Points forts

Une formation pour appréhender les enjeux nouveaux suscités par l'intelligence artificielle dans la création de contenus. Une étude prospective des conséquences juridiques en termes de droit applicable. Les prérogatives des titulaires de droit à la lumière de la législation et la réglementation existantes, de la doctrine et de la jurisprudence.

FORMATEURS

Avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle, chargé d'enseignement à l'Université, Médiateur.

CONTENU

- Présentation des fondamentaux : Définition et présentation de l'Intelligence artificielle ; réglementation sur le plan national et européen.
- La protection par le droit de la propriété intellectuelle des créations humaines assistées par l'intelligence artificielle.
- Protection de l'Intelligence artificielle par les droits de propriété intellectuelle : logiciels ; bases de données ; œuvres dérivées (hypertrucage, métaverse).
- Quel statut juridique pour les œuvres générées par l'intelligence artificielle créative ?
- Applicabilité du droit d'auteur aux créations générées par l'Intelligence artificielle ; titularité des droits sur les produits générés par l'I.A.
- Vers un droit d'auteur spécial, un droit voisin ou un droit sui generis ?
- Les répercussions de l'intelligence artificielle sur le secteur culturel.
- Partage des données ; détection des contenus contrefaisants ou illicites ; approche sectorielle (cinéma ; édition ; musique).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés permettant l'apport des fondamentaux théoriques.
- Illustration par des exemples et des cas concrets.
- Des retours d'expérience.

MATÉRIELS UTILISÉS

- Salle de cours avec projection et accès internet.

POUR PROLONGER CETTE FORMATION

RGPD : La protection des données personnelles dans une société numérique (C14416)

Bien connaître le droit de l'audiovisuel et du numérique (C00003)

Droit de l'internet et des usages numériques (C01361)

Site web : campus.ina.fr

Réf: C01827

Catégorie

Fondamentaux

Votre conseiller de formation

Dominique Charlier 01 49 83 24 07 dcharlier@ina.fr

Durée

1 jour (7 heures)

Prix

650 €

SESSIONS

Le 10 juin 2024 à INA / ISSY-LES-MOULINEAUX POSSIBILITÉ DISTANCIEL (21-23 RUE CAMILLE DESMOULINS ISSY LES MOULINEAUX) : 650 € Le 9 déc. 2024 à INA / ISSY-LES-MOULINEAUX POSSIBILITÉ DISTANCIEL (21-23 RUE CAMILLE DESMOULINS ISSY LES MOULINEAUX) : 650 €

Mes notes :
